

9. Nous considérons qu'il est de notre responsabilité de nous conformer à ces Principes de respect du droit à la confidentialité et à la législation en vigueur qui protège la confidentialité des informations personnelles des employés.

Tous les employés qui manipulent des informations personnelles concernant d'autres employés sont requis de se conformer à ces Principes et à la législation en vigueur qui protège la confidentialité des informations personnelles des employés. Les employés qui enfreignent ces Principes ou la législation en vigueur sont passibles d'actions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la résiliation de leur contrat de travail.

Nous proposons des programmes de sensibilisation et des formations conçues pour éduquer les employés à propos de la signification et des exigences de ces Principes de respect du droit à la confidentialité et de la législation en vigueur.

Il est demandé aux employés de signaler les infractions dont ils ont connaissance à leur supérieur, à un responsable des Ressources humaines, à un responsable de la conformité ou au travers de la ligne d'assistance de Stryker pour les problèmes d'éthique. Dans toute la mesure du possible, nous préserverons le caractère confidentiel de ces rapports.

Nous procéderons également à des évaluations internes périodiques de nos pratiques de confidentialité et chargerons des consultants spécialisés d'examiner notre conformité eu égard à ces Principes de respect du droit à la confidentialité, à la législation en vigueur et aux règlements qui sous-tendent ces Principes.

Personnes à qui adresser vos questions et plaintes éventuelles :

En cas de question concernant ces Principes de respect du droit à la confidentialité ou des procédures liées à ces Principes, ou si vous avez une plainte à formuler à propos de la confidentialité des informations personnelles, adressez-vous à votre responsable des Ressources humaines, à un responsable de la conformité ou au service juridique.

Joint Replacements

Trauma, Extremities & Deformities

Craniomaxillofacial

Spine

Biologics

Surgical Products

Neuro & ENT

Interventional Spine

Navigation

Endoscopy

Communications

Imaging

Patient Care & Handling Equipment

EMS Equipment

Principes de respect du droit des employés à la confidentialité

Règlement d'entreprise numéro onze



**Copies of all Corporate Policies
may be found on
www.stryker.com/corporatepolicies**

2825 Airview Boulevard
Kalamazoo, MI 49002
t: 269 385 2600 f: 269 385 1062

Objectif :

Établir les Principes destinés à nous orienter dans la protection de la confidentialité des informations personnelles recueillies au cours de la relation de travail.

Champ d'application :

Ce règlement s'applique à tous les employés de Stryker de tous les sites de Stryker et dans toute la mesure permise par la législation en vigueur. Si une disposition de ce Règlement n'est pas conforme à la législation locale en vigueur dans le cas d'une unité commerciale particulière de Stryker, celle-ci l'amendera afin de le mettre en conformité avec la législation locale et/ou mettra en œuvre un règlement distinct conforme à la législation locale, pourvu que le règlement amendé respecte, dans toute la mesure du possible, les principes contenus dans ce Règlement. Toutes les dispositions de ce Règlement qui se conforment à la législation locale resteront en vigueur.

Préambule :

Chez Stryker, nous croyons fermement au caractère confidentiel des données personnelles et, tout particulièrement, à la protection des informations recueillies dans la relation de travail. Nous apprécions la confiance que nos employés placent en nous afin de gérer de manière responsable les informations à leur propos. C'est pourquoi nous avons adopté ces Principes généraux pour garantir dans la pratique le recueil, l'utilisation, la publication, la sauvegarde, l'exactitude ainsi que la sécurité des informations personnelles que nous détenons concernant nos employés éventuels, actuels et anciens.

Nos employés jouent un rôle important dans la protection de ces informations en adhérant à ces Principes. Nous attendons aussi l'aide de nos employés pour nous assurer que les informations que nous détenons à leur propos sont exactes et à jour.

En suivant ces Principes, nous nous sommes engagés à nous conformer à la législation en vigueur et aux réglementations protégeant la confidentialité des informations personnelles dans les pays où nous exerçons nos activités. En outre, nos établissements du monde entier peuvent créer et conserver un règlement séparé pour se conformer à la législation locale. Cependant, ces règlements locaux doivent être cohérents avec les Pratiques d'information équitable, les normes largement acceptées à travers le monde, qui ont servi de base à ces Principes.

Principes :

1. Nous recueillons, utilisons et conservons des informations importantes et nécessaires.

Nous limitons le recueil, l'utilisation et la conservation d'informations personnelles à ce qui est important et nécessaire pour l'administration des avantages sociaux des employés, ainsi que pour les activités et services liés à l'emploi, permettant d'atteindre nos objectifs légitimes et de satisfaire toutes les exigences légales.

Nous conservons ces informations aussi longtemps que nécessaire, ou selon les exigences de la législation ou de la réglementation.

2. Nous informons nos employés des types d'informations personnelles que nous recueillons à leur propos et des fins auxquelles nous destinons ces informations.

Nous nous entretenons avec les postulants et les nouveaux employés à propos des types généraux d'informations personnelles que nous recueillons à leur propos, de leur origine, des personnes à qui elle peuvent être transmises et des fins commerciales liées à des usages professionnels et légitimes pour lesquelles nous recueillons, utilisons et conservons ces informations.

3. Nous obtenons le consentement de l'employé pour le recueil, l'utilisation et la divulgation d'informations personnelles lorsque l'employé a juridiquement le droit de refuser de fournir ces informations personnelles.

Dans de nombreux cas, les informations personnelles sont nécessaires à la relation de travail ou pour le respect de la législation, et aucun consentement n'est nécessaire pour recueillir et utiliser ces informations. Néanmoins, lorsque le consentement de l'employé est requis, comme pour recueillir ou transférer des informations personnelles dans le but de fournir certaines prestations à l'employé, nous obtenons le consentement de l'employé.

4. Nous conservons des informations sur nos employés complètes, exactes et à jour.

Nous faisons des efforts raisonnables pour nous assurer que les informations personnelles que nous recueillons et utilisons concernant nos employés soient complètes, exactes et à jour. Nous prenons des mesures raisonnables pour nous assurer que

les tiers qui nous fournissent des informations personnelles adhèrent aux normes de qualité les plus élevées. Tous les employés ont la responsabilité de nous aider à conserver certains types d'informations que nous détenons à leur propos, complètes, exactes et à jour.

5. Nous informons nos employés de la manière dont ils peuvent accéder aux informations personnelles que nous détenons à leur propos.

Les employés peuvent accéder à certaines informations personnelles que nous détenons à leur propos par l'entremise de leur responsable local des Ressources humaines.

6. Nous protégeons la sécurité et la confidentialité des informations personnelles.

Nous prenons des mesures raisonnables pour limiter l'accès aux informations personnelles des employés aux personnes qui en ont un besoin légitime pour la réalisation de leurs responsabilités professionnelles. Nous consentons des efforts considérables pour nous assurer que des mesures de protection appropriées, administratives, techniques et physiques sont utilisées pour protéger la confidentialité et la sécurité des informations personnelles.

7. Nous communiquons les informations personnelles des employés, à l'extérieur de Stryker uniquement à des fins commerciales légitimes.

Nous communiquons les informations personnelles concernant les employés aux entreprises extérieures à Stryker à des fins commerciales légitimes, pour répondre aux exigences de la loi ou pour protéger les intérêts des employés de Stryker.

8. Les entreprises qui fournissent des services à Stryker sont requises de préserver la confidentialité et la sécurité des informations personnelles des employés de Stryker.

Nous engageons souvent d'autres entreprises pour fournir des services pour notre compte tels qu'administrer les demandes de remboursement de l'assurance maladie ou traiter les salaires. Nous interdisons à ces entreprises d'utiliser les informations personnelles qui leur sont fournies par Stryker d'une manière autre que celle pour laquelle elles ont été engagées et exigeons qu'elles assurent la sécurité de ces informations personnelles.